

Des forêts pour l'eau potable

Quelle valeur donner aux services rendus ?

a) Mise en place d'actions forestières pour la protection des captages

Journée du transfert IDF et colloque SYLVAMED - Marseille - 17 nov. 2010

Julien FIQUEPRON : CNPF-IDF

Serge GARCIA : INRA LEF

Anne STENGER : INRA LEF

Introduction

- Pérennité du couvert végétal et protection des sols,
 - Gestion extensive et faible teneur en nitrates des eaux infiltrées,
 - Rôle de filtre épurateur, image naturelle :
-
- Les forestiers n'ont pas à rougir de leur action sur la ressource en eau potable
 - À l'heure où l'on parle de **paiements des services environnementaux**, il faut être en mesure de proposer des **évaluations économiques des services rendus**

Introduction

- **Action conjointe INRA & IDF « forêt et eau »**
(2006-2009)

Objectif : trouver des méthodes pour proposer un chiffrage économique des services rendus par la forêt pour la production d'eau potable.

Travaux de recherche et études de sites pilotes.

action soutenue financièrement par le Ministère en charge des Forêts

Services rendus par les forêts pour l'eau potable

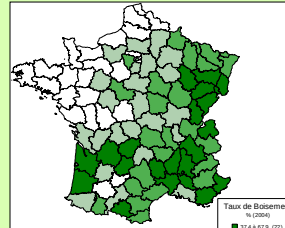
a) Actions forestières pour l'eau

- Création de boisements
- Gestion forestière pour :
 - la qualité de la ressource
 - la disponibilité de la ressource

Surcoûts de gestion forestière pour l'eau potable (dépenses de protection)

b) Existence de forêt

- Territoire +/- boisés

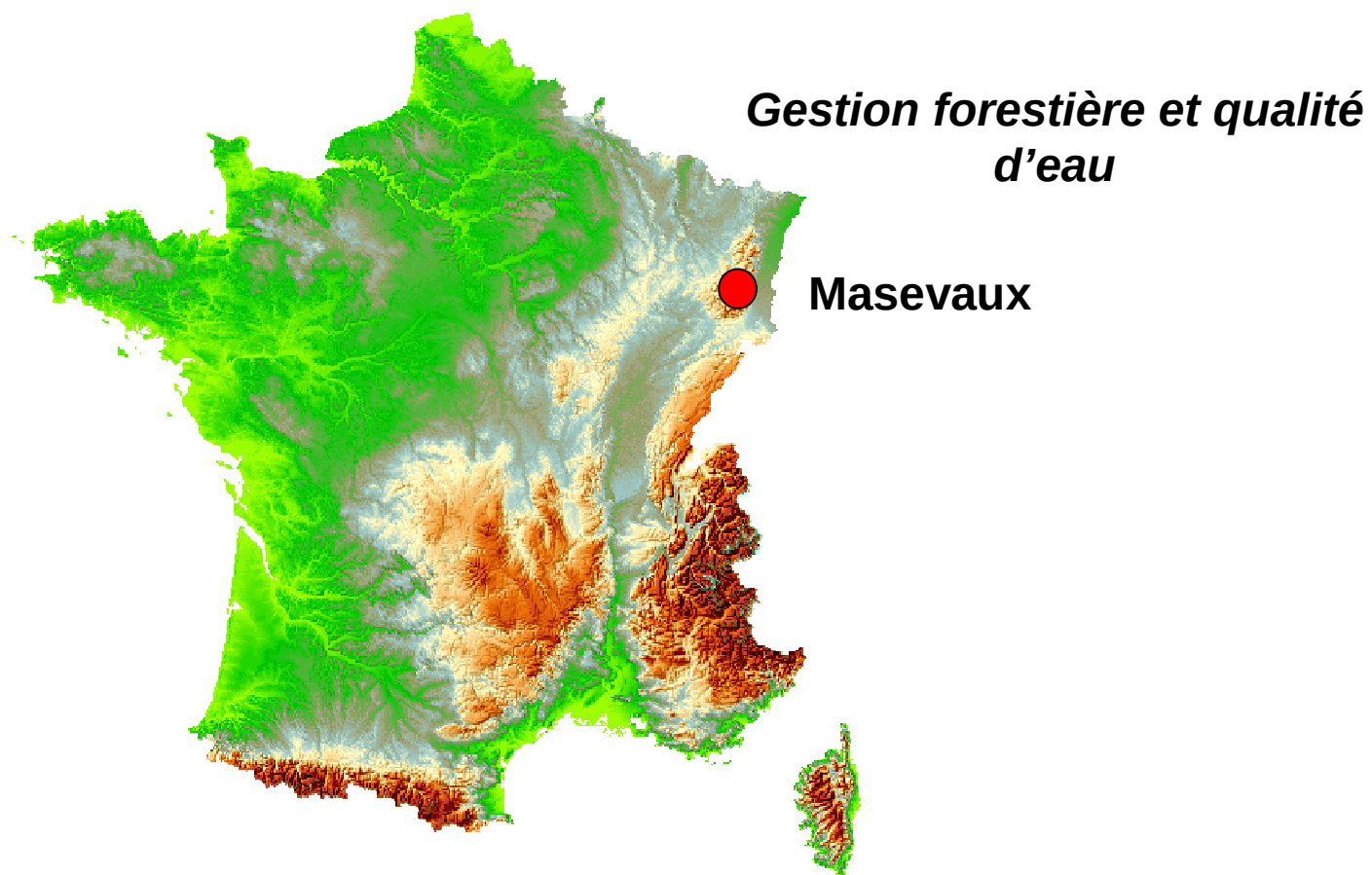


Le service rendu étant non marchand, il est possible d'estimer sa valeur via l'étude d'un marché contingent, celui de l'alimentation en eau potable

c) Aspect naturel de l'eau d'origine forestière

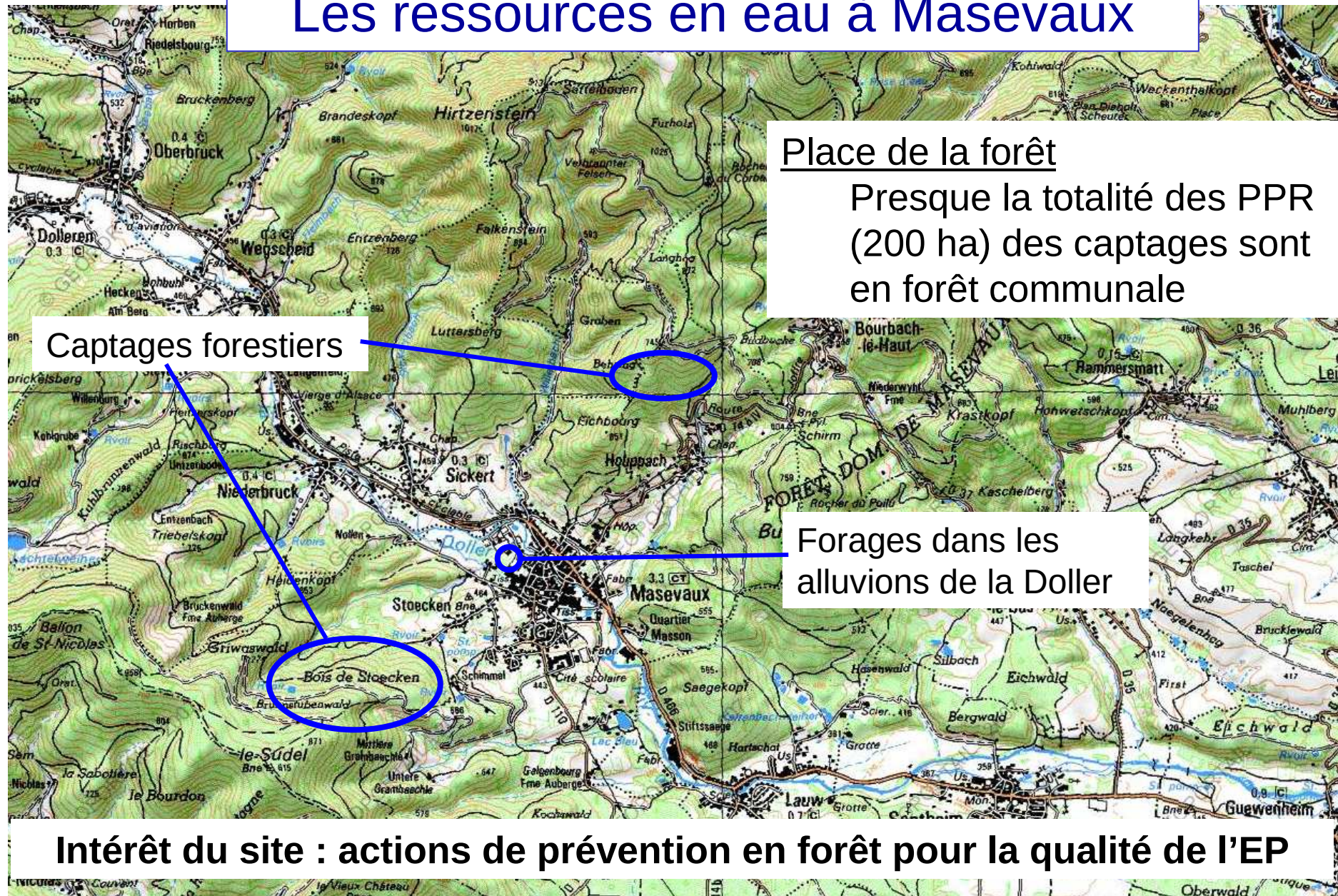
L'image naturelle de l'eau d'origine forestière peut avoir une valeur auprès des ménages, l'estimation repose sur un travail d'enquête (évaluation contingente)

a) Mise en place d'actions forestières pour optimiser la protection des captages - étude de coûts - Ville de Masevaux



Pratiques sylvicoles dédiées - Masevaux

Les ressources en eau à Masevaux



Etude des coûts

- **Différences de coûts entre forages et captages forestiers**

Coûts opérationnels : forages 0,18 €/m³
captages 0,09 €/m³

⇒ Des marges de manœuvre financières pour développer la prévention sur les captages forestiers

- **Etude des surcoûts de gestion forestière pour l'eau potable**

⇒ Opportunité d'évaluer le coût de la prévention en forêt

⇒ Préciser qui paie quoi

Pratiques sylvicoles dédiées - Masevaux

✓ Surcoût annuel de gestion forestière en périmètre de protection de captage (PPC)

- Commune : 5 900 € soit 33 €/ha
- ONF : 1 230 €
- Entrepreneur : 170 € (débardeur avec huile hydraulique biodégradable)

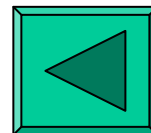


✓ Projet : généralisation du débardage par câble

- coût d'exploitation des coupes de 31 €/m³ (contre 26 €/m³)
- surcoûts de gestion forestière pour la commune de 5 900 € à 13 400 € : soit de 33 à 75 €/ha.
Les forages resteraient 70 % plus chers que les captages

Pratiques sylvicoles dédiées - Masevaux

nettoyage des rémanents à l'amont des captages, débardage par câble des coupes de chablis, huile de chaîne biodégradable, recours plus fréquent au câblage pour l'abattage et « kits bûcherons » contre les pollutions accidentelles

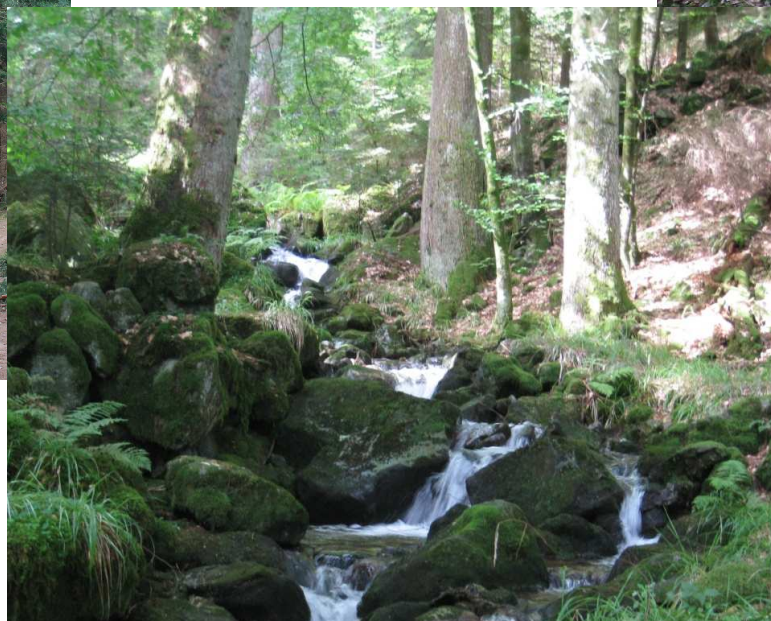


Conclusion

- ✓ Si les précautions mises en œuvre peuvent être « un luxe » celui-ci reste économiquement raisonnable

Toutefois 1 propriétaire privé ne pourrait assumer ces surcoûts

- ✓ Ce cas est très simplifié au niveau des acteurs impliqués :
 - La commune gère le service d'eau en régie
 - La commune est propriétaire des terrains forestiers
 - L'ONF est en charge de la gestion forestière
- ✓ Cet exemple prouve néanmoins qu'un service d'eau peut financer des actions de prévention en forêt pour mieux protéger ses captages
- ✓ Il serait tout à fait envisageable de convenir de telles pratiques avec des forestiers privés, via un contrat



Merci de votre attention